

## Modalités d'adhésions

**Cotisation annuelle : 25 €** (par chèque uniquement).

*Les conférences sont gratuites pour les personnes qui ont réglé leur cotisation annuelle.*

*Les sorties et visites ne sont pas incluses dans ce tarif.*

Les adhésions sont prises avant les conférences, à partir de 13h30 les 13, 20 et 25 septembre 2018, puis en cours d'année, à partir de 14h, les jours de conférence.

### Anciens adhérents :

*Présenter l'ancienne carte. (Pensez à nous signaler tout changement d'adresse, de n° de téléphone ou d'adresse mail, merci).*

### Nouveaux adhérents :

*Fournir deux photos d'identité (Inscrire nom et prénom au verso  
Compléter la fiche d'inscription 2018-2019 qui vous sera remise.*

### Droit d'entrée pour une conférence :

Non adhérent : 5 €

Adhérent d'une autre antenne : 2 €

*Merci de préparer votre carte d'adhérent avant l'entrée dans la salle.*